M. Mackasey: Il existe une solution facile au dilemme du Nouveau parti démocratique, monsieur l'Orateur, et ce parti comprend des gens très sincères.

Une voix: Nommez-en.

M. Mackasey: Je dis cela en toute sincérité. Comme le bill doit être amendé, un membre de notre parti a proposé aujourd'hui un amendement que j'ai jugé valable. Les députés peuvent y réfléchir. Le bill qui sera adopté, s'il l'est, devrait contenir une clause rendant obligatoire la soumission d'une demande d'augmentation de traitement par tout député qui en désire une!

Des voix: Bravo!

M. Mackasey: Si par acquit de conscience, un député ne peut accepter la majoration, il ne doit pas alors la réclamer.

M. Leggatt: Bonne idée!

M. Mackasey: Nous réglerions ainsi le dilemme et nous pourrions hausser notre propre traitement, comme nous avons le droit de le faire, car aucun autre organisme ne le fera pour nous. Décrivez-moi un comité indépendant, si vous le pouvez.

M. Woolliams: C'est comme certains juges indépendants.

M. Mackasey: Tout comité peut être considéré comme indépendant, si vous aimez ses constatations. Il y a eu le fameux comité Clyne qui avait effectué un excellent travail pour les fonctionnaires. M. Clyne avait pesé tous les faits avant de recommander une hausse de salaire pour les fonctionnaires de l'État. Il dirigeait une des industries les plus florissantes du monde en Colombie-Britannique, MacMillan Bloedel, et il appréciait la valeur des employés. Il ne pouvait tolérer les gens incapables d'abattre leur travail. Il comprenait leur travail et se rendait compte que les fonctionnaires méritaient un salaire satisfaisant, car il savait que le Canada mérite des fonctionnaires de haute qualité. Monsieur l'Orateur, les Canadiens méritent également des députés de haute qualité.

Des voix: Bravo!

M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, nous pourrions transformer la Chambre en club pour gentlemen.

Une voix: Vous l'avez.

M. Mackasey: Vous pouvez réserver cette assemblée aux gens riches. A mon avis, on éliminerait près des trois quarts des députés.

Le rapport de la commission consultative des indemnités et des dépenses parlementaires publié en novembre 1970 et désigné couramment sous le nom de rapport Beaupré renferme les opinions d'un homme extraordinaire, M. Pearson. C'était un homme courageux parce qu'il a proposé une hausse de salaire alors que le gouvernement était minoritaire. Il a signalé certains problèmes auxquels le député doit faire face.

Le Journal d'Ottawa cite ce soir le député de Fundy-Royal (M. Fairweather). Je ne veux pas l'embarrasser, car je l'aime bien, c'est un homme intègre que tous les députés connaissent.

Des voix: Bravo!

Traitements des députés

M. Mackasey: Quand on lui a posé la question, à savoir s'il allait accepter le relèvement de traitement, il a répondu qu'il l'accepterait car, en homme de conscience, il serait fâché de ne rien laisser à sa famille. Il aura laissé des mémoires, sa marque dans les recueils de lois, des discours à lire. Mais, comme nous tous, il a une obligation à l'égard de sa famille qu'il ne peut remplir avec son revenu actuel. Sans manquer de respect à l'endroit du Nouveau Parti démocratique, monsieur l'Orateur, je dis que je prends la parole du député de Fundy-Royal plutôt que celle de n'importe quel député néo-démocrate.

Des voix: Bravo!

M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, M. Pearson a fait valoir six points: Le problème du maintien de deux résidences, une dans la circonscription et une à Ottawa, problème que les nouveaux députés ne peuvent évaluer correctement avant d'être ici. Brusquement, ils se trouvent à Ottawa avec des enfants d'âge scolaire et le coût de la vie, ici, est probablement le plus élevé au Canada. Il faut faire des sacrifices et les nouveaux députés doivent s'adapter aux difficultés que présente l'instruction des enfants par suite de la pénurie d'écoles et des distances à parcourir entre la maison et l'école.

Il est difficile d'attirer les jeunes au Parlement en raison de la perte du revenu par rapport à ce qu'ils pourraient gagner comme avocats ou avocats plaidants. Autrefois, lorsque les députés ne passaient que 60 jours par an à la Chambre, ils pouvaient gagner d'autres revenus.

Il importe de signaler que l'obstacle financier qui se pose au candidat persiste toujours et décourage bien des gens qui aimeraient entrer dans la vie publique. Le Parlement va bientôt perdre son caractère si seulement les riches ont les moyens de devenir députés.

Je n'aurais aucune excuse à faire si j'avais accepté ce qu'on a appelé la semaine dernière la hausse de 50 p. 100. Toutefois, je me sens beaucoup mieux en acceptant la proposition qu'ont faite les leaders des deux grands partis aujourd'hui, parce que cela représente une certaine modération que nous devrions exercer, je crois. De toute façon, en dernière analyse, que puis-je attendre du jugement d'un courriériste ou d'un éditorialiste?

• (2130)

Des voix: Bravo!

M. Mackasey: Je tiens à signaler néanmoins que bon nombre d'entre eux comprennent nos difficultés et sympathisent avec nous. N'allons pas généraliser et les traiter tous de réactionnaires. L'important, c'est qu'en dernière analyse, ce soient les 90,000 électeurs de la ville de Verdun qui, tôt ou tard, devront me juger.

Des voix: Bravo!

M. Mackasey: Cela fait déjà cinq fois qu'ils me jugent et qu'ils jugent les néo-démocrates. Si je ne devais pas l'emporter sur mes adversaires néo-démocrates par une majorité d'au moins 10,000 voix, je ne serais plus député, car les Verdunois aiment les gens qui ont des convictions. Ils savent qu'il s'agit là d'une décision qu'un député ne prend pas facilement. C'est assez embarrassant de s'évaluer par rapport à autrui. Personne n'aime cela. Mais, en l'absence d'une procédure appropriée, comment faire autrement? Un comité indépendant? A supposer qu'il en existe, où le trouver, et dans quelle mesure serait-il vraiment indépendant? Les députés savent qu'il n'est pas de meilleur moyen